



FEE Bat Logiciel - Utiliser efficacement un logiciel sur la performance énergétique



DURÉE

1 jour (8 heures)
8h/jour

PRIX

222,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement
non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'entreprise, artisans,
chargés d'affaires,
conducteurs de travaux,
responsables bureau
d'études entreprise

PRÉREQUIS

Bien connaître le
comportement thermique
d'un bâtiment

Maîtrise de la langue
française

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et
études de cas sur poste
informatique équipé

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats,
juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des
connaissances
Questionnaire de satisfaction

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIFS

But : Savoir utiliser les fonctions élémentaires d'un logiciel d'amélioration énergétique dans un contexte de performance globale d'un bâtiment. Concevoir une évaluation thermique et disposer des arguments techniques et économiques soutenant l'offre vers le client

- ✓ **Savoir utiliser** un outil de calcul pour mettre en oeuvre efficacement un ensemble de technologies énergétiques complémentaires

PROGRAMME

Utiliser un outil d'évaluation de la performance énergétique

Présentation et prise en main du logiciel

- ✓ Présentation de l'outil, ses capacités et ses limites, la méthode de calcul
- ✓ Prise en main : créer, ouvrir, fermer, sauvegarder une étude, se déplacer dans le logiciel

Réaliser une évaluation thermique et choisir des bouquets de travaux

- ✓ Exercice pratique (interprétation à partir d'un plan, réflexion et saisie des éléments à renseigner, édition du rapport et le sauvegarder)
- ✓ Exercice pratique (analyse et simulation des choix à proposer au client, aides et financements, échanges sur les choix les plus adaptés pour le client)
- ✓ La stratégie de rénovation (ordre d'intervention, compatibilité BBC rénovation)

La relation avec le client

- ✓ La présentation de l'étude au client
- ✓ Les points de vigilance (recueil des données, saisie dans l'outil, autocontrôle...)
- ✓ La valeur juridique de l'étude



VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.